

LA LETTRE ECO

N°160

2 janvier 2016



SOMMAIRE DE LA LETTRE N°160

Le Coin des Epargnants

- Le tableau financier de la semaine
- La bonne année

Si vous étiez absent cette semaine...

- Christine Lagarde en oiseau de mauvais augure
- Etats-Unis, jusque-là tout va bien

Le Coin de la Conjoncture

- Que souhaitez-vous à l'économie mondiale en 2016 ?
- La monnaie chinoise n'a pas encore tout d'une grande
- 2016, année « Olympique »

Le Coin des Tendances

- 2015, l'année du décollage du crowdfunding en France
- Le côté obscur du Net
- Les étrangers en Europe

La semaine économique et financière

LE COIN DES EPARGNANTS
Le tableau financier de la semaine

	Résultats 31 décembre 2015	Evolution Sur la semaine	Evolution sur un an
CAC 40	4 637	-0,56 %	+8,53 %
Dow Jones	17 423	-0,71 %	-2,29 %
Nasdaq	5007	-0,81 %	-4,81 %
Daxx Allemand	10 743	+0,84 %	+ 10,02 %
Footsie	6 242	-0,20 %	-4,93 %
Euro Stoxx 50	3 100	-0,35 %	+3,21 %
Nikkei	19 033	+1,30 %	+ 9,07 %
Taux de l'OAT France à 10 ans (31 déc.)	0,993 %	0,999 %	0,8370 %
Taux du Bund allemand à 10 ans (31 déc.)	0,634 %	0,625 %	0,541 %
Taux du Trésor US à 10 ans (31 déc.)	2,269 %	2,245 %	2,17 %
Cours de l'euro / dollars (31 déc.)	1,0854	-0,94 %	-10,28 %
Cours de l'once d'or en dollars (31 déc.)	1061	-1,3 %	-10,6 %
Cours du baril de pétrole Brent en dollars (31 déc.)	37,570	-0,84 %	-34,71 %

La bonne année

2015 restera un bon cru pour la bourse malgré la crise financière chinoise, la Grèce, le ralentissement de la croissance mondiale, le relèvement des taux directeurs par la FED et la chute du prix du pétrole.

Même les indices chinois sont en zone positive. La Bourse de Shanghai a ainsi achevé 2015 en hausse de 9,4 % soit une progression bien plus importante que Londres, Paris et évidemment New York qui a perdu du terrain. 2015 aura été l'année des montagnes russes pour les indices chinois. En effet, les marchés chinois ont connu une phase hautement spéculative durant le premier semestre avec une progression de plus de 60 % ; une vive correction est intervenue à partir de la mi-juin provoquant la disparition d'un tiers de la capitalisation en moins de trois semaines. Pour juguler la crise, les autorités chinoises ont mis en œuvre un plan de soutien financier qui a contribué à une appréciation de 25 % des cours « actions ». Pour 2016, les indices chinois risquent de connaître d'amples fluctuations. Cela pourrait se produire à la fin du mois de janvier avec la fin de l'interdiction des ventes massives de titres en vigueur depuis le krach de l'été. Les marchés chinois seront également influencés par l'état de la conjoncture du pays et par l'afflux de nouveaux titres avec les mesures prises pour faciliter les introductions en bourse.

L'indice japonais, le Nikkei a fait presque aussi bien que celui de Shanghai avec une hausse de 9,07 %. La politique monétaire non conventionnelle a favorisé le marché « actions » qui n'a pas été trop pénalisé par la récession et le ralentissement économique des pays émergents. Le retard accumulé par la place de Tokyo explique également cette hausse.

Le CAC 40 n'aura pas réussi à s'installer au-dessus des 5000 points. Néanmoins, l'indice parisien a progressé de 8,53 % en terminant l'année à 4 637 points ce qui constitue malgré tout un résultat très correct. Cette hausse a été acquise durant le premier semestre. Le CAC 40 a connu son point haut le 27 avril à 5 268 points avant de connaître un trou d'air. Le point bas a été atteint le 29 septembre à 4 343 points. La crise grecque, la crise financière chinoise, le pétrole et les interrogations sur la force de la reprise ont miné le moral des investisseurs durant l'été.

Malgré l'affaire Volkswagen, l'indice allemand, le Daxx, a augmenté de son côté de 10 % témoignant de la bonne vitalité de l'économie de ce pays. Londres est en revanche en phase avec les marchés américains. **Le Footsie a reculé de près de 5 points.** Après avoir battu des records, les places anglo-saxonnes ont amorcé un processus de consolidation.

Le Dow Jones a terminé dans le rouge en cédant sur l'année 0,71 %. Sur 3 ans, la progression est néanmoins de plus de 30 %. Le Nasdaq a réussi à sauver ses 5000 points de justesse. Ce dernier a progressé de 4,8 % en 2015. Les indices américains ont, par ailleurs, vécu dans l'expectative de la décision de la FED. Par ailleurs, ils avaient connu de fortes hausses ces dernières années appelant une pause. En l'état, au regard de la valorisation des entreprises par rapport aux bénéfices, il n'y a pas de réelle menace de bulles sur les marchés actions.

Evolution du CAC 40

Année	Valeur	Performance
1987	1 000,00	-
1988	1 573,94	+ 57,4 %
1989	2 001,08	+ 29,5 %
1990	1 517,93	- 24,06 %
1991	1 765,66	+ 15,5 %
1992	1 857,78	+ 5,2 %
1993	2 268,22	+ 22,1 %
1994	1 881,15	- 17,5 %
1995	1 871,97	- 4,30 %
1996	2 315,73	+ 23,24 %
1997	2 998,91	+ 29,34 %
1998	3 942,66	+ 37,31 %
1999	5 958,32	+ 51,12 %
2000	5 926,42	- 0,54 %
2001	4 624,58	- 21,97 %
2002	3 063,91	- 33,75 %
2003	3 557,90	+ 16,12 %
2004	3 821,16	+ 7,40 %
2005	4 715,23	+ 23,40 %
2006	5 541,76	+ 17,53 %
2007	5 614,08	+ 1,31 %
2008	3 217,97	- 42,68 %
2009	3 936,33	+ 22,32 %
2010	3 804,78	- 3,34 %
2011	3 159,81	- 16,95 %
2012	3 641,07	+ 15,23 %
2013	4 295,95	+ 17,99 %
2014	4 272,75	- 0,54 %
2015	4 637,06	+ 8,53 %

SI VOUS ETIEZ ABSENT CETTE SEMAINE

Christine Lagarde en oiseau de mauvais augure

Le 30 décembre dernier, la directrice générale du FMI, Christine Lagarde, a, à sa manière, adressé ses vœux pour 2016. Dans le cadre d'une tribune publiée par le quotidien allemand, Handelsblatt, elle a déclaré que la croissance économique sera « décevante et inégale cette année ». Elle s'inquiète des effets déstabilisateurs sur certains pays du relèvement des taux d'intérêt américains. « La Fed est face à un exercice d'équilibrisme : normaliser les taux d'intérêt et dans le même temps exclure le risque de dysfonctionnements sur les marchés financiers ».

Parmi les risques pouvant réduire la croissance, elle cite au-delà du problème des taux, le ralentissement de la conjoncture en Chine, la fragilité persistante du système financier dans de nombreux pays, les problèmes des pays producteurs de pétrole et de matières premières. Elle a écrit que « les perspectives de moyen terme se sont assombries aussi, parce que la faible productivité, la population vieillissante et les suites de la crise financière mondiale freinent la croissance ». « Beaucoup de pays ont contracté des dettes dont une partie conséquente en dollars », a-t-elle détaillé. « Des taux en hausse et un dollar plus fort pourraient conduire à des défauts de paiement de la part d'entreprises, et se propager dangereusement aux banques et aux Etats » a-t-elle ajouté.

Christine Lagarde est dans son rôle de directrice générale du FMI en soulignant les dangers notamment financiers que pourrait provoquer la hausse des taux de la FED. Elle relaie de la sorte les inquiétudes des pays émergents qui doivent faire face à une accumulation de mauvaises nouvelles et dont certains sont en récession.

Etats-Unis, jusque-là tout va bien

En cette fin d'année, le climat économique reste positif aux Etats-Unis. Le relèvement des taux directeurs par la FED ne change rien à la donne bien au contraire. Ainsi, la confiance des consommateurs est en hausse au mois de décembre. L'indice établi par le Conference Board a gagné 4 points à 96,5. La proportion des personnes interrogées anticipant une hausse des offres d'emplois dans les mois à venir est passée de 12 à 12,9 % du mois de novembre à celui de décembre. La part des ménages se félicitant du contexte économique a progressé également en décembre, passant de 25 % à 27,3 % toujours selon le Conference Board.

LE COIN DE LA CONJONCTURE

Que souhaitez-vous à l'économie mondiale en 2016 ?

De la croissance...

En 2016, la croissance de l'économie mondiale franchira-t-elle la barre des 3 % ? Plusieurs institutions économiques internationales y croient même si la prudence est de mise. Plusieurs facteurs devraient y contribuer. Après une année 2015 difficile, la croissance des pays émergents serait en hausse. Le plus fort du ralentissement chinois semble être derrière nous même si la transition vers une croissance tirée par la demande intérieure et par les services signe une moindre augmentation du PIB. Certes, les faibles cours du pétrole risquent de pénaliser de nombreux pays émergents en réduisant leurs capacités d'importation. Le pari des 3 % sera d'autant plus facile à relever si le Brésil et la Russie arrivent à rebondir en cours d'année.

La croissance américaine se situerait autour de 2,5 %, un ralentissement n'est attendu qu'en 2017. En revanche, la croissance européenne devrait accélérer pour atteindre 1,9 % soit le taux le plus élevé enregistré depuis 2010. Une telle croissance suppose une progression de la demande intérieure et en particulier de l'investissement. L'arrivée de plus de 800 000 réfugiés en Allemagne devrait soutenir la demande. Par ailleurs, le vieillissement des équipements des entreprises devrait contribuer à leur renouvellement. Ce taux de 1,9 % serait d'autant plus facile à atteindre si les embargos avec la Russie étaient levés au cours de cette nouvelle année.

Des matières premières bon marché mais pas trop

Faut-il que le prix du pétrole remonte ? Oui, car ce sera la preuve que l'économie mondiale se porte mieux. Faut-il qu'il remonte vite et trop fortement ? Non, car l'économie mondiale ne le supporterait pas.

Une augmentation du baril autour de 60 dollars est souhaitable à la fois pour éviter le report d'investissements concernant les énergies renouvelables dont la rentabilité est mise à mal. Par ailleurs, un baril et plus généralement des matières trop bon marché réduisent la croissance de certains pays émergents, pays émergents qui, aujourd'hui, représentent plus de la moitié du PIB mondial.

Des taux d'intérêt sous contrôle

Les taux ont atteint, France, un niveau historiquement bas en 2015 avec la mise en place du Quantitative Easing de la BCE et la faible inflation. Si depuis le mois d'avril, les taux sont passés de 0,4 à près de 1 % pour les obligations d'Etat à 10 ans, il n'en reste pas moins que les taux sont toujours dans les tréfonds. La décision de la BCE de reporter la fin du QE en 2017, la chute du prix du pétrole et la lente reprise devrait allonger cette période de faibles taux. La répression financière selon laquelle les épargnants sont amenés à payer une partie des dettes accumulées en acceptant une faible rémunération de leur épargne restera d'actualité. Après des années de forts rendements sur les produits de taux, rendements qui dépassaient nettement,

sur moyenne période, le taux de croissance de l'économie, il est possible que nous soyons entrés dans un cycle de correction.

Nous ne pouvons néanmoins que souhaitez une augmentation progressive des taux. En effet, cela matérialiserait un relèvement de l'inflation sous-jacente et une reprise pérenne de l'économie. La décision de la FED de relever ses taux directeurs s'inscrit dans ce schéma.

Une gouvernance revisitée et réinventée

Depuis la crise financière de 2008/2009 qui avait donné lieu à une mobilisation internationale sans précédent à travers le G20, la gouvernance fait depuis du surplace. Néanmoins, à la fin de l'année 2015, le Congrès américain a entériné la réforme du FMI qu'il bloquait depuis 2010. Cette réforme aboutit à doubler les ressources de l'organisation internationale et s'accompagne d'une refonte des droits de vote. Le poids des pays émergents, et, en premier lieu, de la Chine, augmente quand celui des pays occidentaux diminue. Néanmoins, en conservant 16,5 % des droits de vote, les Etats-Unis conservent leur droit de veto (applicable avec 15 % des droits de vote). Par ailleurs, la monnaie chinoise est entrée dans le panier des Droits de Tirage Spéciaux. Les Etats-Unis étaient de plus en plus isolés en refusant d'adopter la réforme du FMI. Plusieurs pays émergents sous la conduite de la Chine avaient mis en place des institutions concurrentes au FMI et à la Banque Mondiale pouvant menacer, à terme, ces dernières.

Compte tenu des risques de guerre de changes et de la montée des courants protectionnistes, la question du renforcement de la gouvernance économique mondiale pourrait se poser à nouveau. Par ailleurs, la mondialisation de la pollution nécessite l'instauration de mécanismes de surveillance et de régulation mondiale. Actuellement, cette mission est assurée par l'ONU qui a, à titre d'exemple, la responsabilité des réunions sur le climat (COP).

Une relance de la construction européenne

Face à la montée des mouvements anti-européens qu'ils soient d'extrême gauche ou d'extrême droite et face à l'arrivée de nouvelles vagues de migrants en provenance de Syrie et de Lybie, les gouvernements des Etats européens jouent de plus en plus en solitaire. Depuis cinq ans, les seules initiatives communes ont été adoptées pour régler l'affaire grecque. Même si la mise en place de fonds de soutien, d'un système de régulation bancaire et de mécanismes de contrôle budgétaire des Etats constituent des petites révolutions, l'Europe reste discrète sur les sujets sociaux ou fiscaux. Les tentatives d'harmonisation ou de création d'un régime européen de sécurité sociale ont été vite remises. L'instauration d'un dispositif pour les travailleurs détachés, tout comme la mise en place d'une assiette commune pour l'impôt sur les sociétés, ont été abandonnées faute d'un minimum de consensus. Si la Commission de Bruxelles a décidé l'engagement d'un plan en faveur de l'investissement (plan Juncker), son montant demeure faible. En outre, l'Europe ne s'est toujours pas dotée d'un fonds conjoncturel pour faire face à un choc asymétrique frappant une ou plusieurs régions voire un Etat membre. En ce qui concerne l'Espace Schengen, l'année 2016 sera cruciale. Il y a un risque de

délitement du système à moins que les Etats membres confirment leur volonté de renforcer les moyens communautaires dévolus pour la surveillance des frontières.

En cas de sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne ou pour éviter sa sortie, une initiative de la part des Etats membres apparaît nécessaire. Plusieurs options sont imaginables mais complexes à définir car le Royaume-Uni refuse justement tout accroissement des mécanismes de solidarités. La solution pourrait être l'institutionnalisation d'une Europe à plusieurs vitesses avec la création de structures spécifiques. Néanmoins, l'Allemagne regarde à l'Est quand la France cherche sa voie. Le débat sur la ratification du traité transatlantique pour instaurer un espace de libre échange entre les Etats-Unis, la Canada et l'Europe sera compliqué entre les tenants du libre-échange et les défenseurs d'un marché commun protégé.

La monnaie chinoise n'a pas encore tout d'une grande !

Malgré son premier rang mondial pour la production industrielle et pour les exportations, la Chine ne dispose pas encore d'une devise à rayonnement international.

En 2015, un pas important a été franchi. En effet, le Conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a approuvé le lundi 30 novembre dernier, l'introduction de la monnaie chinoise, le renminbi (RMB) ou yuan, dans les droits de tirage spéciaux (DTS), le panier de devises qui sert d'actif de réserve international à l'institution. A compter du 1^{er} octobre 2016, les 188 Etats membres du FMI pourront échanger des DTS contre les cinq monnaies dites « librement utilisables » – dollar, euro, livre sterling, yen et désormais le RMB pour équilibrer, le cas échéant, leur balance des paiements. Le yuan devrait représenter 10,92 % du panier.

Les autorités du FMI ont considéré que la devise chinoise répondait aux conditions à remplir pour intégrer le panier DTS. Pour intégrer le panier DTS, une devise doit jouer un rôle tant sur les marchés commerciaux à l'international que sur les marchés de changes.

En répondant favorablement à la demande des autorités chinoises qui datait de 2009, le FMI juge que ces dernières ont procédé aux réformes économiques et financières nécessaires pour libéraliser le secteur financier.

Au niveau international, la devise chinoise joue encore un rôle modeste. Elle ne représente que 2,5 % des transactions internationales, contre 3 % pour le yen, 29 % pour l'euro et 43 % pour le dollar américain. Néanmoins, la Chine a multiplié les opérations de prêts sous forme de swaps car sa devise était jusqu'à maintenant peu convertible.

A la fin du mois de mai 2015, la valeur totale des accords avec 32 pays et régions dépassait 3 000 milliards de yuans (469 milliards de dollars). L'intégration du yuan dans le panier DTS devrait accélérer son internationalisation. Elle renforce surtout le poids politique de la Chine au sein du FMI et vise à réduire la tentation de constitution d'un système financier parallèle au FMI et à la Banque Mondiale.

Cette décision devrait inciter les dirigeants chinois à poursuivre la libéralisation progressive du système financier et de l'économie. Le contrôle des capitaux, par exemple, devrait être maintenu, le gouvernement souhaitant maîtriser les sorties de capitaux.

Avec le ralentissement économique, avec l'augmentation des coûts, de plus en plus d'entreprises et d'investisseurs chinois investissent en-dehors des frontières conduisant à une réduction des réserves de change. Si cette évolution est assez incontournable, les autorités chinoises tentent de la maîtriser. Les réserves de change sont passées de 4 000 milliards de dollars en 2014 à 3 500 en 2015.

2016, année Olympique

Le Japon a-t-il raison de parier sur les Jeux Olympiques ?

L'année 2016 sera marquée par les Jeux Olympiques à Rio de Janeiro. Ils se dérouleront dans un pays qui est en proie à une sévère récession. Le PIB a reculé de plus de 3 points de PIB en 2015. Pour 2016, la contraction pourrait atteindre 1,9 %. L'effet « Jeux » ne se fait sentir que négativement sous forme d'augmentations des salaires qui pèsent sur la compétitivité des entreprises brésiliennes.

Le Japon, de son côté, croit à la relance économique par les Jeux Olympiques qui seront organisés à Tokyo en 2020. Selon la Banque du Japon (BoJ), les jeux devraient générer 0,2 à 0,3 point de croissance en plus chaque année entre 2015 et 2020. Pour cette évaluation, la Banque centrale a pris en compte l'apport des constructions et l'augmentation attendue des touristes qui pourraient dépasser 33 millions contre 20 millions en temps normal.

Le montant total des travaux (directs et indirects) est évalué par la BoJ à 10.000 milliards de yens (75 milliards d'euros au cours actuel).

La Banque centrale considère que de nombreuses femmes entreront dans les prochaines années sur le marché du travail. En effet, le Japon doit faire face à une pénurie de main d'œuvre compte tenu de sa structure démographique déclinante. Selon différentes études réalisées, il faudra pourvoir à 700 000 emplois supplémentaires d'ici 2018.

Le taux de chômage devrait descendre progressivement pour tomber en 2018 à 2,5 % de la population active (contre environ 3,3 % en 2015). La Banque centrale souligne néanmoins qu'après 2018 il y a un risque de diminution assez rapide de la croissance du fait que le gros des chantiers sera terminé.

Les Jeux Olympiques sont-ils une bonne opération financière ?

Entre le dossier de candidature et la fin des jeux, depuis Seoul, une dérive des budgets est constatée. Par ailleurs, les Jeux ont tendance à devenir de plus en plus coûteux. Les Jeux de Séoul en 1988 qui devaient coûter 4 milliards de dollars ont finalement occasionné une dépense de plus de 8,3 milliards d'euros. La palme de la dérive est pour Pékin. Le montant des Jeux a atteint 32 milliards de dollars pour un budget initial de 2,6 milliards de dollars. Parmi les moins rigoureux figurent aussi Athènes et Londres avec un doublement des budgets. Atlanta, en 1996, a presque respecté l'enveloppe prévue dans le dossier de candidature (3,3 milliards de dollars contre 2,5 milliards). Les Jeux d'Hiver n'échappent pas également à l'inflation des budgets. Ainsi, ceux de Sotchi, en 2014, ont été les plus dispendieux de l'histoire, avec un budget total de 36 milliards d'euros.

Les Gouvernements et les Comités Olympiques nationaux ont tendance à sous-estimer les coûts et à multiplier les promesses afin de remporter les Jeux avec, de ce fait, une dérive quasi automatique des budgets.

Pour les jeux de 2024, le Comité français du sport international (CFSI) a fixé un chiffre de 6,2 milliards d'euros pour le budget prévisionnel. Ce montant apparaît, en l'état déjà impossible à respecter.

Pour éviter ces dérives, le Comité International Olympique s'est engagé à examiner la faisabilité financière des projets.

Le bilan économique des Jeux est très difficile à évaluer. Il y a un évident « effet construction » mais qui est éphémère à quoi s'ajoute donc l' « effet touristes ». Du fait des craintes en matière de saturation des transports, les Jeux ne génèrent pas immédiatement un afflux de touristes surtout quand la ville bénéficie déjà d'une forte renommée internationale comme Londres ou Paris. En revanche, les Jeux ont un évident effet « image » qui permet justement d'asseoir la notoriété d'une ville et d'un pays. Un évènement sportif à dimension internationale a un effet mobilisateur et fédérateur pour la population concernée. Ce fut le cas en France avec la Coupe du Monde de 1998. Ce fut également le cas en Chine mais aussi à Londres.

Par ailleurs, il convient de relativiser les coûts car les Jeux contribuent à accélérer la réalisation d'investissements qui étaient de toute façon programmés. Les infrastructures routières et ferroviaires des Jeux d'Albertville en 1992 étaient prévues mais, maintes fois reportées, pour des raisons budgétaires ou écologiques. Londres a également utilisé les Jeux Olympiques pour remodeler l'est de la ville. Ce réaménagement nécessaire était dans les cartons depuis de nombreuses années.

Selon une étude du cabinet Sport+Markt, les Jeux olympiques auraient, depuis 1980, rapporté plus qu'ils n'ont coûté. 220 millions de dollars de bénéfice pour Los Angeles et Séoul, 10 millions pour Atlanta, et même 145 millions pour Pékin. Le bénéfice le plus important a été atteint par Sydney, en 2000, avec 1,75 milliard de dollars.

LE COIN DES TENDANCES

2015, l'année du décollage du crowdfunding en France

La digitalisation pénètre de plus en plus la société. A l'échelle mondiale, 34,4 milliards de dollars ont été collectés en 2015 contre 16 milliards en 2014 et 2,7 milliards en 2012.

Les collectes réalisées à travers les plateformes de financement participatifs se sont certainement élevées, en France, à près de 300 millions d'euros l'année dernière contre 152 millions en 2014 et 78,3 millions d'euros en 2013. Le nombre de plateformes de crowdfunding est passé, en France, de 28 en 2012 à 141 en 2015.

Certes, par rapport aux crédits classiques, c'est une goutte d'eau. En 2015, les entreprises françaises ont emprunté pour plus de 228 milliards d'euros auprès de leurs banques. A fin octobre, l'encours des prêts atteignait 867 milliards d'euros.

Si le crowdfunding est une goutte d'eau dans l'univers du financement, celle-ci a tendance à grossir très rapidement. Par ailleurs, cette goutte d'eau traduit le fait qu'aucun secteur ne peut échapper à l'uberisation. Elle s'inscrit dans le processus de désintermédiation. Ainsi, depuis la crise financière, le financement des entreprises par les banques a reculé de 9 points passant de 70 à 61 %.

Le recours aux marchés financiers s'accroît fortement. Actuellement, le financement participatif est marginal. Par ailleurs, il comporte bien des défauts, en particulier en matière de conseil pour les dirigeants qui lèvent des fonds et pour les épargnants qui s'y aventurent. Ce système ne permet pas à tous d'accéder à des ressources. En effet, il favorise les start-up bien repérées et qui auraient pu, par ailleurs, trouver des financements classiques. Pour bénéficier de financement participatif, il faut au préalable avoir un réseau et savoir communiquer. Mais, avec l'arrivée de groupes structurés, il est fort à parier que ce secteur se professionnalise permettant à terme à des entreprises d'accéder directement aux marchés.

Depuis la publication d'un décret au Journal Officiel, le 14 décembre 2015, les collectivités locales peuvent directement recevoir des ressources collectées par l'intermédiaire de plateforme de financement participatif. Les communes, les départements ou les régions pourront désormais faire appel à l'épargne des particuliers pour financer, par exemple, la restauration d'un bâtiment, l'organisation d'évènements... sans passer par des intermédiaires.

Depuis le 1^{er} janvier 2016, il est également possible de déduire les pertes subies sur les plateformes de financement participatif des revenus qui en sont issus. Cette disposition concerne les contrats de prêts. Elle ne s'applique pas aux bons de caisse, le Gouvernement considérant qu'il y avait, dans ce domaine, un risque de blanchiment. Selon les plateformes, le taux de d'incident varie de 1 à 10 %.

Trois exemples de financement participatif en 2015

Un million d'euros a été levé par Bulb in Town pour financer la construction d'une centrale hydroélectrique par la société CEM.

Les madeleines de la biscuiterie Jeannette ont récolté plus de 330 000 euros sur Bulb in Town. Les fonds collectés ont permis de sauver l'entreprise normande au bord de la faillite.

Sur Ulule, 400 000 euros ont été récupérés pour financer un jeu vidéo, « l'appel de Chtulhu »

Le côté obscur du Net

Le réseau a deux faces, celle visible de tous, tout à fois source d'informations, gigantesque hypermarché avec ses sites et ses plateformes collaboratives ; de l'autre, la face noire, le « dark Web » qui permet aux réseaux terroristes, aux milieux ou aux mafias d'acheter, de vendre de manière plus ou moins masquée des biens et des services... Ce web des profondeurs fait l'objet depuis la multiplication des attentats de toutes les attentions des services de sécurité.

Le « dark Web » repose sur l'anonymat des connexions. Il faut réduire ses traces dont la première est l'IP, son numéro d'identification dès que l'on connecte un ordinateur ou un smartphone au réseau. Il est assez facile de supprimer l'IP en téléchargeant un navigateur personnalisé, libre et gratuit, comme TOR (The Onion Router). TOR brouille l'adresse IP de l'utilisateur et permet d'avancer masqué sur le réseau.

Sur TOR, il n'y a pas de moteur de recherche, pas de Google. Pour trouver des interlocuteurs, il faut connaître au préalable leurs adresses. Dans ce « dark Web », les pages ne sont pas indexées parce qu'elles sont conçues pour échapper aux robots des moteurs de recherche. Il s'agit de pages non reliées et qui sont protégées par leur créateur. Pour trouver les adresses des pages, il faut se rendre sur des forums. Le bouche à oreille est également la meilleure solution pour échapper à la surveillance des autorités.

Le réseau TOR compterait deux millions d'utilisateurs quotidiens pour 5 milliards d'internautes. Si sur ces deux millions figurent de nombreux délinquants et trafiquants, il y a aussi des femmes et des hommes qui l'utilisent pour lutter contre la censure. Par ailleurs, des sociétés commerciales afin de se protéger des hackers ont recours au TOR pour loger des données personnelles (cartes de crédit, informations sensibles...).

Beaucoup de fantasmes circulent autour de ce « dark Web » mais il faut souligner que des groupes terroristes issus de Daech recrutent sur le Web officiel en utilisant des réseaux comme Twitter ou Facebook.

Les étrangers en Europe

Les ressortissants étrangers représentaient 6,7 % des personnes vivant dans les États membres de l'Union européenne mais il faut souligner que 40 % d'entre eux étaient citoyens d'un autre État membre de l'Union.

Au 1^{er} janvier 2014, les États membres de l'Union européenne comptaient 506,8 millions d'habitants, dont 472,8 millions étaient des nationaux (citoyens du pays déclarant) et 34,1 millions des ressortissants étrangers (dont 14,3 millions de citoyens d'un autre État membre et 19,8 millions de citoyens non-UE).

Parmi les États membres, le pourcentage le plus élevé de ressortissants étrangers dans la population résidente totale a été enregistré au Luxembourg (45,3 %). Le taux dépasse 10 % à Chypre (19,5 %), en Lettonie (15,2%), en Estonie (14,9 %), en Autriche (12,5 %), en Irlande (11,8 %), en Belgique (11,3 %) et en Espagne (10,1 %). Les États ayant une forte proportion d'étrangers sont bien souvent des petits pays ouverts sur l'extérieur et ayant de multiples frontières. L'Espagne est un peu à part. Son positionnement géographique et sa forte croissance durant le début des années 2000 expliquent le fait qu'elle comprend une proportion relativement importante d'immigrés.

À l'inverse, les pays ayant le moins d'étrangers sont la Pologne (0,3 %), la Roumanie (0,4 %), la Croatie, la Lituanie ainsi que la Bulgarie (0,8 % chacune).

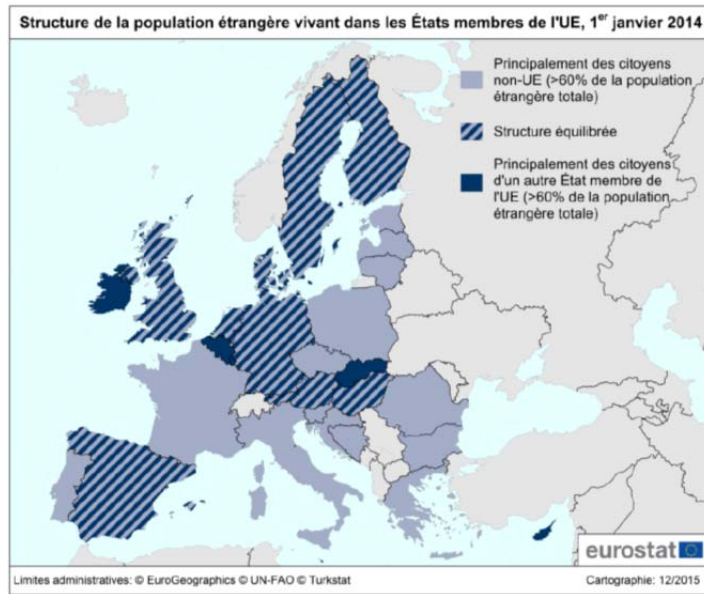
La France se situe en-dessous de la moyenne communautaire avec 6,3 % de sa population étrangère. L'Allemagne avant même la vague de réfugiés de 2015 comptait 8,7 % d'étrangers au sein de sa population. Au Royaume-Uni, ce taux est de 7,9 %.

Les citoyens non-UE (19,8 millions de personnes) représentaient 58 % de la population étrangère totale, tandis que la proportion de citoyens d'un autre État membre de l'UE (14,3 millions de personnes) s'élevait à 42 %.

Dans treize États membres, la population étrangère comptait clairement plus de citoyens non-UE que de citoyens issus de l'Union tandis que dans dix autres la situation était plus équilibrée, avec des proportions, tant pour les citoyens UE que non-UE, situées entre 40 et 60 %.

La Belgique, l'Irlande, Chypre, le Luxembourg et la Slovaquie étaient les cinq seuls États membres où le nombre de citoyens non-UE était clairement inférieur à celui des citoyens d'un autre État membre.

La France compte plus d'étrangers non communautaires que de ressortissants issus d'un autre État membre de l'Union. Les premiers représentent 4,1 % de la population quand les seconds en représentent 2 %.



AGENDA ECONOMIQUE DE LA SEMAINE

Lundi 4 janvier

L'indice **PMI manufacturier** sera publié pour le **Japon, la Chine, l'Espagne, l'Italie, la France, l'Allemagne, la Grèce, la zone euro, le Royaume-Uni et les Etats-Unis.**

En **Allemagne**, l'**indice des prix** pour le mois de décembre sera rendu public. Il devrait être en légère hausse avec + 0,2 % portant le taux annuel à +0,4 %

Aux **Etats-Unis** seront publiés l'**indice ISM du mois de décembre et les dépenses de construction du mois de novembre.**

Mardi 5 janvier

En **Espagne**, sera connu le **résultat de l'emploi** du mois de décembre. En novembre, le nombre de demandeurs d'emploi avait reculé de 27 100.

En **Italie**, sera connu l'**indice des prix à la consommation** pour le mois de décembre. Il devrait ressortir en hausse de 0,2 %.

L'**indice des prix** sera également connu pour la **zone euro**. Il pourrait atteindre 0,3 % en rythme annuel.

Aux **Etats-Unis**, il faudra suivre l'**indice Redbook**.

Mercredi 6 janvier

L'indice **PMI des services** sera publié pour la **Chine ; l'Espagne, l'Italie, la France, l'Allemagne, la zone euro, le Royaume-Uni et les Etats-Unis.**

L'indice **PMI composite Markit** sera également publié pour la **France, l'Allemagne, la zone euro et les Etats-Unis.**

En **Allemagne**, sera rendu public le **taux de chômage** du mois de décembre. Il s'élevait au mois de novembre à 6,3 %.

En **France**, sera publiée l'**enquête de conjoncture** auprès des ménages.

Pour la **zone euro**, sera connu l'**indice des prix à la production** du mois de décembre.

Aux **Etats-Unis**, seront connus les résultats de la **balance commerciale, les commandes d'usine et les ventes totales du mois de novembre** ainsi que les ventes totales de véhicules pour le mois de décembre.

Jeudi 7 janvier

En **Suisse**, sera connu **le taux de chômage** du mois de décembre. Il s'élevait en novembre à 3,4 %.

En **Allemagne**, il faudra suivre **les commandes d'usine** du mois de novembre.

En **Italie**, sera publié **le taux de chômage** du mois de décembre. Il était de 11,5 % en novembre.

Pour la **zone euro**, il faudra suivre **l'indicateur du climat économique, l'indicateur du climat des affaires** ainsi que **ceux relatifs à la confiance des consommateurs, à la confiance de l'industrie et au sentiment des services** pour le mois de décembre. Il faudra également regarder **les ventes de détail** du mois de novembre.

Vendredi 8 janvier

En **Allemagne**, il faudra suivre **le résultat de la production industrielle** ainsi que **les ventes de détail** du mois de novembre. Seront également rendus **publics les résultats de la balance commerciale** du mois de novembre.

En **France**, il faudra regarder **les résultats de la balance commerciale et l'indice de production industrielle** du mois de novembre.

Au **Royaume-Uni**, seront également publiés **les résultats de la balance commerciale** du mois de novembre.

Aux **Etats-Unis**, il faudra suivre **l'indice NFIB sur l'optimisme des affaires** du mois de décembre. Il faudra surtout regarder **le taux de chômage, le revenu horaire moyen, le taux de participation au marché du travail et les créations d'emploi** pour le mois de décembre. Au mois de novembre, le taux de chômage s'élevait à 5 % et 211 000 créations d'emploi avaient été enregistrées.

Samedi 9 janvier

En **Chine**, il faudra suivre **l'indice des prix à la consommation et celui des prix à la production** du mois de décembre.

La Lettre Economique du Cercle de l'Épargne est une publication réalisée par Lorello Ecodata

Comité de rédaction : Philippe Crevel et Sarah Le Gouez

Toute utilisation totale ou partielle des articles de la lettre doit fait l'objet d'une autorisation.

Sites Internet : www.lorello.fr/ www.cercledelepargne.fr

Pour ton contact et correspondance

- Par téléphone : 06 03 84 70 36
- Par email : phcrevel@lorello.fr
- Adresse : LORELLO ECODATA Philippe Crevel – 7, rue Falguière – 75015 Paris

**Le CERCLE DE L'EPARGNE
est partenaire d'AG2R LA MONDIALE**



AG2R LA MONDIALE



**LE CERCLE
DE L'ÉPARGNE**